Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 17/10/2025 à 08h56 Réference de l'AR : 008-240800821-20250929-2025_09_187-DE Publié le 17/10/2025 ; Rendu exécutoire le 17/10/2025

Département Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT

de

CHARLEVILLE
MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL: 44

Certifié affiché à la porte de la Maison de la Communauté Le 02.10.2025 Convocation faite Le 23.09.2025

Délibération N°2025-09-187

Décision Modificative n°1 sur le Budget CISE (affectation)

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi vingt-neuf septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Fabien PRIGNON. CHRISMENT. Étaient présents : MM. Richard Jean-Marie BARREDA, Mme Virginie ROGISSART. Hervé FRANCOTTE. Mathieu SONNET, DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, MM. Richard Magali CAPLET, André ESCOBAR, Mme Mme Liliane PASSEFORT. M. Robert ITUCCI. Mme Jennifer PECHEUX. MM. Eric GUERINY. Eric VISCARDY. MM. Gérard DELATTE, Dominique HAMAIDE, Bernard DEFORGE. Jean-Claude GRAVIER, Jean-Claude JACQUEMART, Isabelle BODART. MM. Patrice PRINCE. M^{mes} Dominique FLORES. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Mmes Brigitte DUMON, LAHAYE. Jean-Pol DEVRESSE, MM. Gérald GIULIANI, Evelvne Mmes Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

WAUTOT (pouvoir à Mme Angélique excusés: **Absents** (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF M. Dominique HAMAIDE), Mme Frédérique CHABOT (pouvoir à Mme Sandrine BOURGEOIS). M. Robert ITUCCI), M. Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), Mme Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), M. Jean GUION (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), Mme Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à Mme Brigitte DUMON), Mme Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à Mme Angéline COURTOIS).

M. Jean-Marie BARREDA, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu sa délibération n°2025-04-070 du 14 avril 2025 approuvant le Budget Primitif Annexe 2025 du CISE,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* <u>approuve</u> la Décision Modificative n°1 sur le Budget Annexe du CISE pour 2025 de la Communauté, qui s'équilibre globalement à – 9 800 €.

Pour extrait conforme

Le Président Bernard DEKENS